

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : rachel-perreault-outlook-fr

<https://www.cadre21.org/membres/1c08e828d15f961f42e60f39>

Date d'obtention : 2025-10-10 14:33:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- 1- L'amorce= définir le contexte de la situation, précision sur les événements
- 2- Nature= la nature des photos/vidéo et des gestes posés
- 3- Intentions= intentions derrière le partage des photos/vidéos (consentement, chantage, pression, etc)
- 4- Étendue= qui a vue et a accès aux images

Toutes les étapes doivent se faire dans la délicatesse et l'empathie. Nous intervenons pour protéger la dignité des jeunes dans les écoles. Dans la trousse, il est important de bien suivre les étapes pour ne rien oublier et de risque de compromettre la suite des interventions

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il faut prendre le temps de réfléchir pour bien agir en faveur du ou de la jeunes victimes. Il y a des aspects qu'il faut considérer pour offrir une belle intervention et de bons résultats. Il faut aussi travailler en collaboration sinon, les résultats pourraient ne pas être ceux voulus.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape du recensement d'informations. Le jeune ne doit pas avoir envie nécessairement de me parler de tout le contexte et le pourquoi du comment. Le jeunes doit déjà vivre beaucoup de honte, de culpabilité et d'injustice qu'il ne doit pas avoir envi de s'ouvrir sur cela. Je trouve cette étape très délicate car il faut «pousser» le/la jeune pour avoir le plus d'infos pouvant aider au reste, mais en restant patient, délicat et empathique. Je trouve qu'il faut aussi être dans un bon état mentale pour faire ce genre d'information et il faut garder une distance émotionnelle pour ne pas se faire envahir de d'autres émotions pas utiles pour nous.